Statistique Canada Statistics Canada

11F0019F #15
C.3

Statistique Canada

Direction des études analytiques

Documents de recherche

Canada

L'IMMIGRATION ET LE CARACTÈRE ETHNOLINGUISTIQUE DU CANADA ET DU QUÉBEC

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
JUL JUIL 14 1994
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

par

Réjean Lachapelle

n° 15

Programme d'étude linguistique
Statistique Canada
1988

Cette étude a d'abord été présentée dans le cadre du séminaire sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, organisé par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (25-28 août 1987, Université du Québec à Montréal). Je désire remercier Luc St-Amour pour son assistance technique ainsi que Luc Albert, Brian Harrison, Jacques Henripin, Aleyda Lamotte et Daniel Latouche pour leurs commentaires, encouragements et suggestions.

L'auteur assume seul la responsabilité des opinions formulées dans le présent document qui ne représentent pas nécessairement le point de vue de Statistique Canada.

Also available in English

STATISTICS CANADA
STATISTIQUE CANADA
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Résumé

Principalement bi-ethnique à la fin du XIXe siècle, la population du Canada est devenue au début des années 1960 une mosaïque dans laquelle à peu près toutes les ethnies d'Europe étaient représentées. Les sources de l'immigration se sont à nouveau diversifiées par la suite. Depuis 1976, la majorité des immigrants provient de pays du tiers monde. Déjà multi-ethnique, le Canada pourrait devenir une société multiraciale au cours du prochain siècle. La diversité ethnique n'a cependant pas entamé la dualité linguistique, car les langues issues de l'immigration subsistent rarement au-delà de la génération qui les a introduites ou de la génération suivante. La plupart des descendants des immigrants ont l'anglais pour langue maternelle.

Pendant un siècle, de 1850 à 1950, un équilibre dynamique s'est maintenu entre le groupe de langue maternelle anglaise et celui de langue maternelle française. La forte fécondité des francophones compensait les gains que procuraient aux anglophones l'immigration et les transferts linguistiques. Mais la surfécondité des francophones s'est progressivement atténuée et a disparu depuis le milieu des années 1960. Cette évolution a mis en relief les effets déséquilibrants de l'immigration et des transferts linguistiques sur la composition linguistique ainsi que sur le poids démographique du Québec dans le pays.

Une très faible proportion des immigrés sont de langue maternelle française dans l'ensemble du pays (4%). Dans la population née à l'étranger, la part de la langue maternelle française au Québec (22%) est beaucoup plus faible que celle de langue maternelle anglaise ailleurs au pays (46%). De plus, les immigrés de langue maternelle ni anglaise ni française transmettent plus fréquemment leur langue au Québec que dans les autres provinces. Et quand ils apprennent plutôt à leurs enfants l'une des langues officielles à titre de langue maternelle, ils s'orientent plus souvent vers l'anglais que vers le français au Québec et transmettent toujours l'anglais ailleurs au pays.

Mots clés: groupes ethniques, groupes linguistiques, francophonie, transferts linguistiques, Montréal, Toronto.

Introduction

Après avoir diminué jusqu'à 84,000 en 1985 en raison de la crise économique du début de la décennie, le nombre d'immigrants s'est haussé à 99,000 en 1986 et le gouvernement canadien a annoncé une forte augmentation du niveau d'immigration pour 1987 (Emploi et Immigration Canada, 1987). La crainte des conséquences de la faible fécondité sur la croissance démographique et le vieillissement de la population de même que l'optimisme provoqué par l'amélioration de la situation économique et la baisse du chômage ont de nouveau créé un consensus favorable à une hausse de l'immigration. Ce mouvement d'opinion touche tout autant les provinces anglophones que le Québec, seule province où les francophones détiennent la majorité.

En 1978, le gouvernement fédéral a conclu avec celui de la province de Québec une entente administrative en matière d'immigration. Elle permet au Québec d'exercer des pouvoirs importants en matière de recrutement et de sélection des ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir sur son territoire (Lachapelle, 1987). L'accord constitutionnel de 1987 élargit ces pouvoirs et les étend aux services de réception et d'intégration; celui-ci sera inséré dans la Constitution quand le Parlement fédéral et les législatures des provinces l'auront adopté. Cet accord garantit au Québec un nombre d'immigrants «proportionnel à sa part dans la population canadienne, avec droit de dépasser ce chiffre de cinq pour cent pour des raisons démographiques» (Devoir (un dossier du), 1987, 25). Cette disposition, dont les modalités d'application ne sont pas encore précisées, n'est pas sans rapport avec la baisse du poids démographique du Québec dans le Canada, qui est passé de 29% en 1966 à 26% en 1986. Ce déclin relatif résulte de la disparition de la plus forte fécondité des Québécoises, d'un solde migratoire interprovincial négatif et d'une plus faible attraction des immigrants internationaux. Le Québec n'a reçu en effet que 19% des immigrants entrés au pays depuis 1946. Le gouvernement de cette province entend hausser cette proportion au cours des prochaines années (Communautés culturelles et Immigration, 1987).

Une forte immigration entraîne invariablement une diversification accrue du substrat ethnique, à moins, bien sûr, que les immigrants ne soient presque tous de même origine que la population hôte. Il s'ensuit que la hausse prévue de l'immigration, si elle persiste durant une assez longue période, provoquera au Québec une réduction importante de la part de la population d'origine française et dans le reste du pays, une baisse de la proportion de la population de souche britannique. Dans le Canada anglophone, les vagues d'immigration passées ont déjà diminué la part des Britanniques d'origine, mais cette évolution n'a pas entamé la position dominante de l'anglais. Au Québec, en revanche, le destin du français fut toujours étroitement associé à la population d'origine française, car le français attirait peu les nouveaux venus. Dans l'avenir, l'attraction de cette langue auprès des immigrants sera-t-elle suffisante pour que la réduction de la fraction de la population de souche française ne provoque pas un déclin parallèle de la proportion de francophones?

On décrira à grands traits dans la première partie les effets de l'immigration sur l'évolution depuis un siècle du substrat ethnique de la population canadienne. La seconde partie portera sur l'incidence de l'immigration sur la composition linguistique du Québec et du reste du pays.

Colonisation et immigration

Colonie britannique, puis Dominion et ensuite membre du Commonwealth, le Canada a longtemps accordé une préférence aux immigrants en provenance des îles britanniques. Encore tout récemment les Canadiens étaient d'ailleurs des sujets britanniques. La première loi sur la citoyenneté canadienne n'est entrée en vigueur qu'en 1947. Elle permit «aux sujets britanniques non canadiens et aux étrangers établis en permanence

au Canada, ou à ceux qui pourraient subséquemment immigrer au Canada, de demander la citoyenneté canadienne» (Statistique Canada, 1974, 92).

Composée uniquement d'Amérindiens pendant des millénaires, la population occupant le territoire canadien s'est transformée à la faveur de cinq grandes périodes de peuplement. La première - la période coloniale - se prolonge jusqu'a la fin du XIXe siècle. Elle est caractérisée par une faible attraction du Canada par rapport aux Etats-Unis. Les colons qui s'établissent alors au pays sont d'abord de souche française (avant 1760), ensuite d'origine britannique, assez rarement d'autres origines. La deuxième période va de la fin du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale. A la faveur du peuplement des Prairies, le Canada bénéficie du plus fort courant d'immigration de son histoire. Le mouvement ne reprendra qu'au début des années vingt et sera de nouveau interrompu par la crise économique des années 1930. La quatrième période s'ouvre à la fin de la Seconde Guerre mondiale et prend fin en 1962 lorsque le gouvernement élimine la plupart des dispositions discriminoires fondées sur la race et l'origine dans la sélection des candidats à l'immigration (Main-d'oeuvre et Immigration, 1974, 32; Whitaker, 1987). Après 1962 et surtout après 1967, les immigrants proviennent de plus en plus des pays du tiers monde.

La période coloniale

Les Britanniques qui s'établissaient au Canada avant 1867 - et même après - n'étaient pas à proprement parler des migrants internationaux. Certes, en venant au Canada, ils accomplissaient plus qu'une simple migration interne mais ils ne changeaient pas d'allégeance. Et il en va de même pour les ancêtres de la plupart des Canadiens français. Ceux-ci ont migré au Canada durant le régime français.

Le Canada était surtout peuplé de colons et de descendants de colons en 1871. Des quelque 3.5 millions d'habitants des quatre premières provinces (Statistique Canada, 1983, A163), 61%

se déclaraient au recensement d'origine britannique, 31% d'origine française et 8% d'une autre origine (figure 1). Près de 70% des personnes appartenant à cette dernière catégorie étaient d'origine allemande et 10% se déclaraient de souche néerlandaise. Il y avait aussi 7% de Noirs (21,000) et 8% d'Amérindiens et d'Inuit (23,000), dont le nombre était sans doute sous-estimé.

La proportion de la population née à l'extérieur du Canada est passée de 17% en 1871 à 13% en 1901. Bon nombre des immigrants ne faisaient que passer par le Canada avant de gagner les Etats-Unis. Les Canadiens de naissance migraient aussi en grand nombre vers le Sud. On a estimé que le solde migratoire fut négatif à chaque décennie entre 1861 et 1901 (Urquhart et Buckley, 1965, 22).

En 1871, 84% des personnes nées à l'extérieur du Canada provenaient des îles britanniques et 11% des Etats-Unis. La plupart des autres immigrants étaient nés en Allemagne. Avant le début du peuplement des Prairies, au recensement de 1891, la situation avait peu évolué: 76% des immigrants étaient nés dans les îles britanniques, 13% aux Etats-Unis et 4% en Allemagne. Guère plus de 5,000 personnes déclaraient la France comme pays de naissance, soit moins d'un pour cent de la population immigrée.

Peuplement des Prairies

La fin de la poussée vers l'Ouest aux Etats-Unis, les progrès dans la mise en valeur des terres sèches, l'accroissement de la demande internationale pour le blé et une politique dynamique d'immigration contribuèrent à attirer au Canada plus de 3 millions d'immigrants entre 1896 et 1914 (Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1970, 24). En 1913 seulement, 400,000 immigrants arrivent au pays. La proportion de la population née à l'extérieur du Canada passe de 13% en 1901 à 22% en 1911 et se stabilise à cette hauteur jusqu'en 1931. Par comparaison, aux Etats-Unis, dans la population blanche, la fraction des personnes nées à l'étranger a varié entre 12 et 15% de 1860 et 1920 (Taeuber, 1972, 26).

FIGURE 1

ORIGINE ETHNIQUE

CANADA

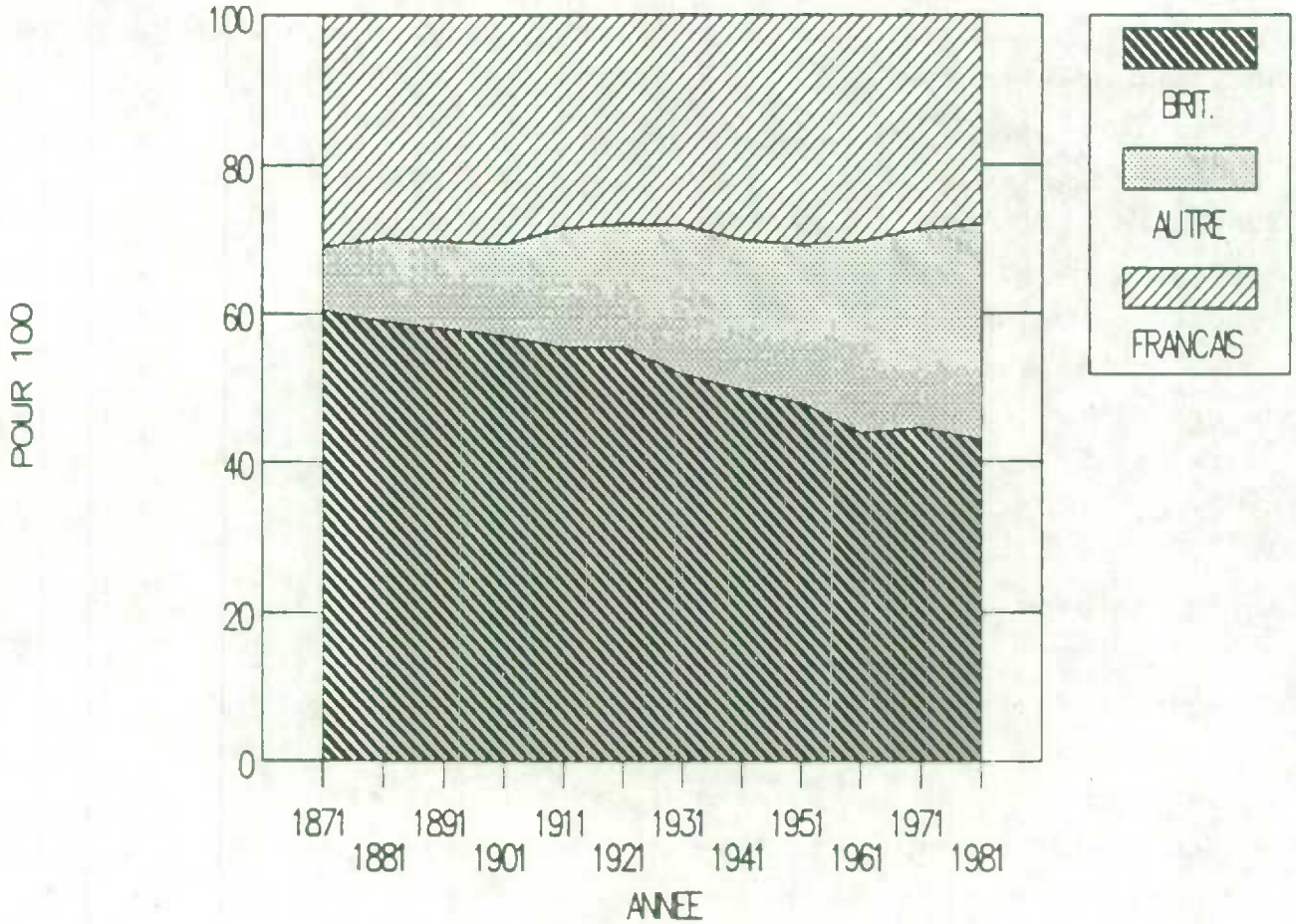

Source: Recensements du Canada

Entre 1901 et 1921, la population d'origine autre que britannique, française, amérindienne ou inuit augmenta de 800,000 personnes et leur proportion passa de 10 à 15% de la population. Plusieurs origines ethniques connaissent une croissance très rapide durant cette période: les Scandinaves passent de 31,000 à 167,000, les Juifs de 16,000 à 126,000, les Néerlandais de 34,000 à 118,000, les Autrichiens de 11,000 à 108,000, les Ukrainiens de 6,000 à 107,000, les Russes de 20,000 à 100,000, les Italiens de 11,000 à 67,000, les Polonais de 6,000 à 53,000 et les Asiatiques de 24,000 à 66,000, en dépit de l'opposition de l'opinion publique (en particulier en Colombie-Britannique) et du gouvernement à l'immigration asiatique. La diminution de la population d'origine allemande entre 1911 et 1921, de 404,000 à 294,000, s'explique sans doute par la dissimulation de cette origine après la Première Guerre mondiale (Ryder, 1955).

La croissance de la population fut particulièrement forte dans les provinces des Prairies dont le nombre d'habitants atteignit près de 2 millions en 1921 (420,000 en 1901). Leur importance relative dans la population canadienne passa entre ces deux années de 8 à 22%. En 1931, la proportion que tenaient les origines autres que britannique ou française dans la population s'élevait à 41% au Manitoba, 47% en Saskatchewan et 42% en Alberta.

Entre les deux guerres

On assiste à une nouvelle vague d'immigration entre 1923 et 1930. Elle n'a pas toutefois l'ampleur de la précédente. Les Etats-Unis établissent des quotas qui ont pour effet de réduire le nombre d'immigrants, surtout ceux en provenance de l'Europe de l'Est et du Sud. Le Canada restreint aussi l'immigration mais moins que son voisin du sud. Entre 1921 et 1941, la proportion des personnes d'origine ni britannique, ni française, ni amérindienne, ni inuit, progresse de 15 à 19%.

Au cours de cette période, les immigrants se dirigent moins vers les Prairies, les terres à blé étant déjà prises. Ils ont

tendance à s'établir dans les grands centres urbains, en particulier à Toronto, à Montréal et à Vancouver (Kalbach, 1970, 87-91), ainsi que dans les agglomérations minières et papetières.

En 1931, la population née dans les îles britanniques ne forme plus que 50% de la population née à l'étranger; les Américains de naissance représentent 15% et les personnes nées dans le reste de l'Europe, 31%. Bien peu d'entre elles proviennent d'Europe méridionale. L'immigration espagnole et portugaise est négligeable, les Grecs sont peu nombreux et l'immigration italienne est beaucoup plus faible qu'avant la guerre, le gouvernement fasciste décourageant l'émigration, sauf vers l'Afrique du Nord. Les restrictions imposées par le gouvernement canadien contribuent aussi à ce résultat.

A la fin du XIXe siècle, les Britanniques et les Français d'origine composaient ensemble près de 90% de la population. Seuls les Allemands formaient alors une importante minorité. Les vagues d'immigrants des années 1903-1914 et 1923-1930 ont transformé le substrat ethnique de la population. Les «peuples fondateurs» ne représentent plus que 80% de la population en 1941. Les Britanniques ont vu leur poids relatif diminuer de 60 à 50%; grâce à leur forte fécondité, les Français d'origine ont maintenu leur proportion à 30%. Sur une population totale de 11.5 millions d'habitants en 1941, plusieurs autres origines ethniques rassemblent plus de 100,000 personnes: les Allemands, les Ukrainiens, les Scandinaves, les Néerlandais, les Juifs et les Italiens (Statistique Canada, 1983, A137-A151). Le Canada est en passe de devenir un pays multi-ethnique.

De l'après-guerre à 1962

Au milieu des années quarante, tous les spécialistes croyaient que la fécondité allait poursuivre sa baisse séculaire. On prévoyait alors que la croissance serait beaucoup plus faible que par le passé et qu'il s'ensuivrait un vieillissement rapide de la population. Reposant sur l'hypothèse d'une fécondité déclinante et d'un solde migratoire nul, des prévisions donnaient

d'ailleurs à penser que la population passerait de 12.1 millions en 1945 à 14.6 millions en 1971 (elle a atteint en fait 21.6 millions) et qu'elle ne dépasserait pas 15 millions d'ici la fin du siècle (Charles, Keyfitz et Roseborough, 1946). Ce diagnostic s'apparente à celui qui est proposé par les démographes depuis une quinzaine d'années (Comité mixte spécial sur la politique d'immigration, 1975, 5-7; Romaniuc, 1984, 96-98).

La crainte d'une faible croissance et d'un vieillissement de la population sera au coeur de la déclaration de Mackensie King, alors Premier ministre, le 1er mai 1947, sur la politique d'immigration:

> «Le programme du Gouvernement vise à favoriser l'accroissement de la population du Canada en encourageant l'immigration. Le Gouvernement s'efforcera, au moyen de mesures législatives, de règlements et d'une administration efficace, de choisir judicieusement et d'établir en permanence autant d'immigrants que notre économie nationale peut en absorber avantageusement.» (Main-d'oeuvre et Immigration, 1974, 221)

Les aspects économiques de l'immigration et la notion de capacité d'absorption feront l'objet par la suite d'une étude approfondie (Timlin, 1951). Dans une annexe à cet ouvrage, un démographe, H. Lukin Robinson, démontrera que, contrairement à ce que l'on croyait, l'immigration a peu d'effet à long terme sur la structure par âge. Celle-ci dépend principalement ent du niveau de la fécondité.

L'immigration a aussi un aspect ethnique. Alexander Brady a du reste bien résumé les termes du débat entre Canadiens anglais et Canadiens français:

> «Some elements in French Canada have been frankly hostile to any agressive encouragement of immigration because they fear that, unless the newcomers could be obtained in France and in Belgium, they would tilt the balance of numbers still more in favour of the English-speaking people.

Without an inflow from abroad, the balance was likely to be shifted in the other direction.» (préface à Timlin, 1951, xi).

On prévoyait à l'époque qu'en l'absence d'immigration la population du Québec pourrait dépasser celle de l'Ontario en 1971. En raison de la forte fécondité des Canadiennes françaises, le poids démographique du Québec aurait augmenté de 29% en 1941 à 32% en 1971 (Charles, Keyfitz et Roseborough, 1946; Lachapelle, 1977). En fait, le Québec rassemblait cette année-là 28% de la population du pays.

De 1946 à 1962, 2.2 millions d'immigrants sont entrés au Canada, soit en moyenne 127,000 par année. Le nombre d'immigrants dépasse 100,000 en 1948 ainsi que de 1951 à 1960. Les variations annuelles sont parfois très fortes. Par exemple, l'immigration passe de 74,000 en 1950 à 194,000 en 1951 et de 282,000 en 1957 à 125,000 en 1958. Ces fluctuations ne sont pas sans rapport, avec un certain décalage, avec les mouvements du taux de chômage (figure 2). Comme durant les périodes précédentes, la politique d'immigration est «marquée par l'importance accordée aux préoccupations économiques et par le maintien du système de préférence établi selon la nationalité d'origine des immigrants» (Main-d'oeuvre et Immigration, 1974, 30).

La composition de la population née à l'extérieur du Canada connaît une transformation rapide entre 1941 et 1961. La proportion des personnes nées dans les îles britanniques passe de 49 à 35% et la part des Américains de naissance diminue de 15 à 10%. Mais ces proportions sous-estiment l'ampleur du changement puisqu'elles sont affectées par les mouvements migratoires antérieurs à la Seconde Guerre mondiale. Pour y voir plus clair, comparons, grâce au recensement de 1961, la composition par lieu de naissance de la population immigrée établie avant 1946 à celle de la population venue après la guerre (Kalbach, 1970, 153-154). La part des îles britanniques passe de 46 à 25%, celle des Etats-Unis de 16 à 5%, celle de l'Europe du Nord et de l'Ouest de 7 à 25%, celle de l'Europe centrale et orientale de 23 à 16% et celle de l'Europe du Sud de 5 à 21%. Dans l'après-guerre, l'Italie devient le deuxième pays de naissance (15%) des immigrants après

FIGURE 2

IMMIGRATION ET CHOMAGE

CANADA

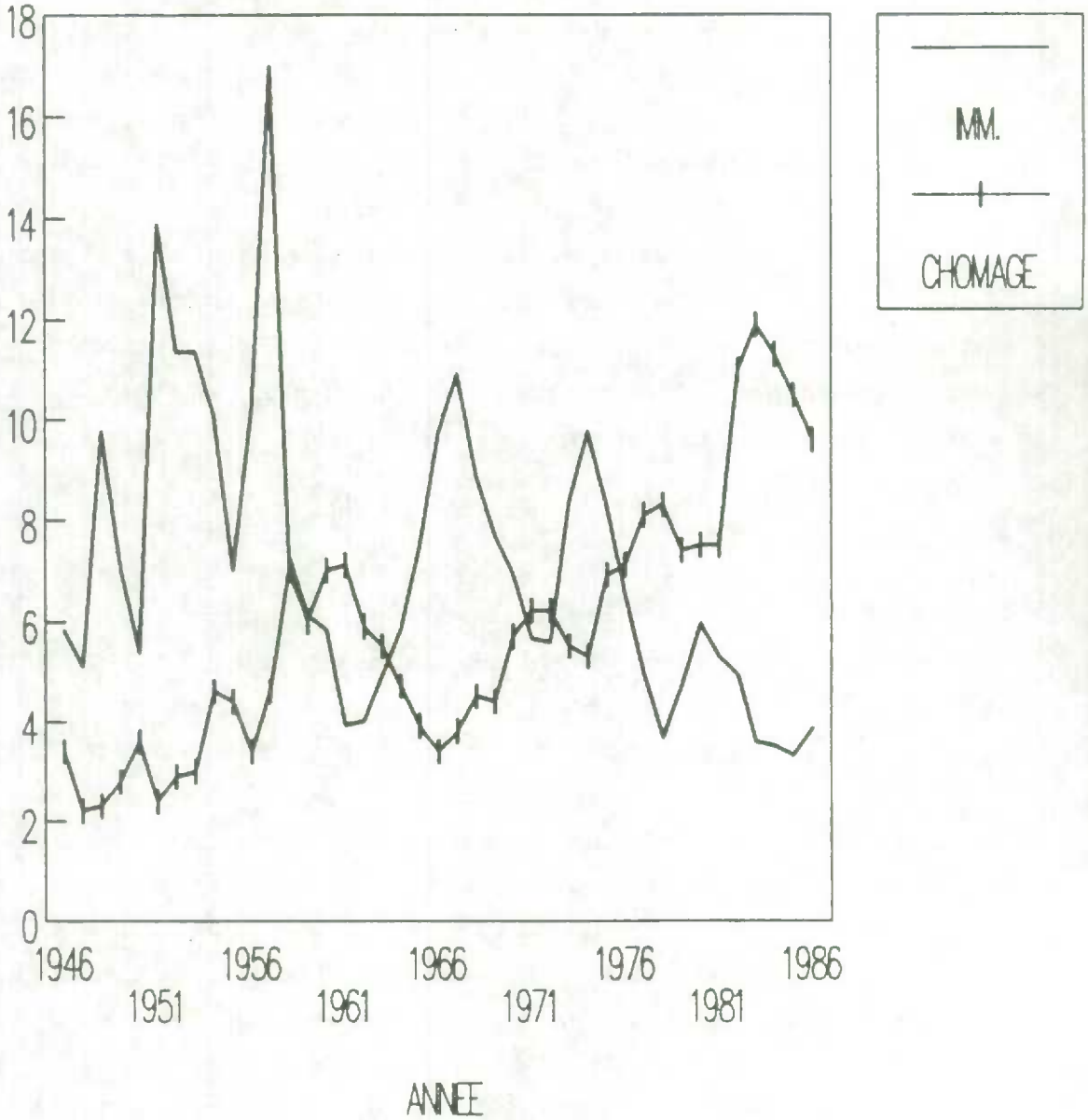

Nota: L'immigration est exprimée pour 1000 habitants, le chômage en pour 100

Sources: Emploi et Immigration Canada et Statistique Canada.

le Royaume-Uni (25%). Suivent dans l'ordre l'Allemagne (11%), les Pays-Bas (8%), la Pologne (5%), l'U.R.S.S. (5%) et la Hongrie (3%), seul pays de l'Europe de l'Est dont l'importance relative a augmenté par rapport à l'immigration d'avant-guerre. En progrès, l'immigration française demeure très faible: elle représente 1.8% de la population immigrée qui s'est établie au Canada après 1945, par comparaison à 0.6% dans la population venue avant 1946.

Il s'ensuit une baisse du poids relatif de la population d'origine britannique de 50% en 1941 à 44% en 1961. En raison de leur forte fécondité, les Français d'origine parviennent encore à maintenir leur proportion à 30%. Quant à la population d'origine ni britannique, ni française, ni amérindienne, ni inuit, elle passe de 19 à 25%. Le Canada est devenu un pays multi-ethnique dans lequel aucune origine ne détient la majorité.

Après 1962

L'opposition aux restrictions imposées à l'immigration des non-Blancs se fit plus vive à la fin des années cinquante. Le gouvernement devait aussi faire face aux pressions des pays du Commonwealth ayant récemment accédé à l'indépendance. Avant 1962, on accordait en effet une préférence aux immigrants provenant de Grande-Bretagne, des «vieux» pays du Commonwealth, des Etats-Unis et aussi, mais à un moindre degré, de France (Jones, 1986; Whitaker, 1987).

Un décret adopté en 1957 stipule que les immigrants reçus peuvent, comme les citoyens canadiens, parrainer leur conjoint, leurs enfants mineurs non mariés et leurs parents âgés provenant d'Asie et d'Afrique (Richmond et Kalbach, 1980, 65). On franchit un pas plus important lorsqu'entre en vigueur un nouveau règlement le 1er février 1962. Il prévoit que la sélection des requérants non parrainés ne prendra plus en considération le pays d'origine et sera désormais basée sur l'instruction, la formation professionnelle et la compétence (Richmond et Kalbach, 1980, 66-67). De plus, tous peuvent désormais parrainer leurs proches parents. L'éventail complet des possibilités de parrainage fut

toutefois maintenu dans sa forme antérieure seulement pour les immigrants originaires des pays européens, des Etats-Unis et de quelques autres pays (Main-d'oeuvre et Immigration, 1974, 32). Cette distinction disparut en 1967 quand on restreignit pour tous la catégorie des immigrants parrainés.

Un peu plus de 3.3 millions de personnes ont immigré entre 1963 et 1986, soit en moyenne 138,000 par année. Si les variations annuelles sont encore importantes, celles-ci ont néanmoins tendance à s'amortir au fil du temps (figure 2). L'immigration évolue toujours en raison inverse des variations du taux de chômage, les entrées étant freinées en période de difficultés économiques. A travers les fluctuations, on observe aussi une tendance à la baisse du taux d'immigration depuis le milieu des années cinquante, en particulier depuis 1975.

Plus de 95% des immigrants venaient des sources traditionnelles d'immigration (Europe, Etats-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande) en 1956 et en 1957. Par la suite, la proportion que représentent les nouvelles sources d'immigrants progresse d'abord lentement jusqu'en 1966, année où elle compte pour 13% du mouvement, puis rapidement jusqu'en 1976 (figure 3). Elle dépasse alors en importance les sources traditionnelles. En 1986, les sources traditionnelles ne composent plus que 31% du mouvement, dont 23% en provenance de l'Europe et 7% des Etats-Unis.

La nouvelle immigration provient surtout des pays asiatiques. Entre 1973 et 1978, 10% des «nouveaux immigrants» venaient d'Afrique, 50% d'Asie et environ 40% d'Amérique latine. La part de cette dernière région diminue après 1978 et fluctue entre 15 et 35% selon les années, tandis que celle de l'Asie se situe entre 60 et 80% et que celle de l'Afrique varie entre 5 et 7%. Cette hausse de l'immigration asiatique est attribuable à l'arrivée de nombreux réfugiés indochinois depuis 1979.

FIGURE 3

DERNIERE RESIDENCE DES IMMIGRANTS CANADA

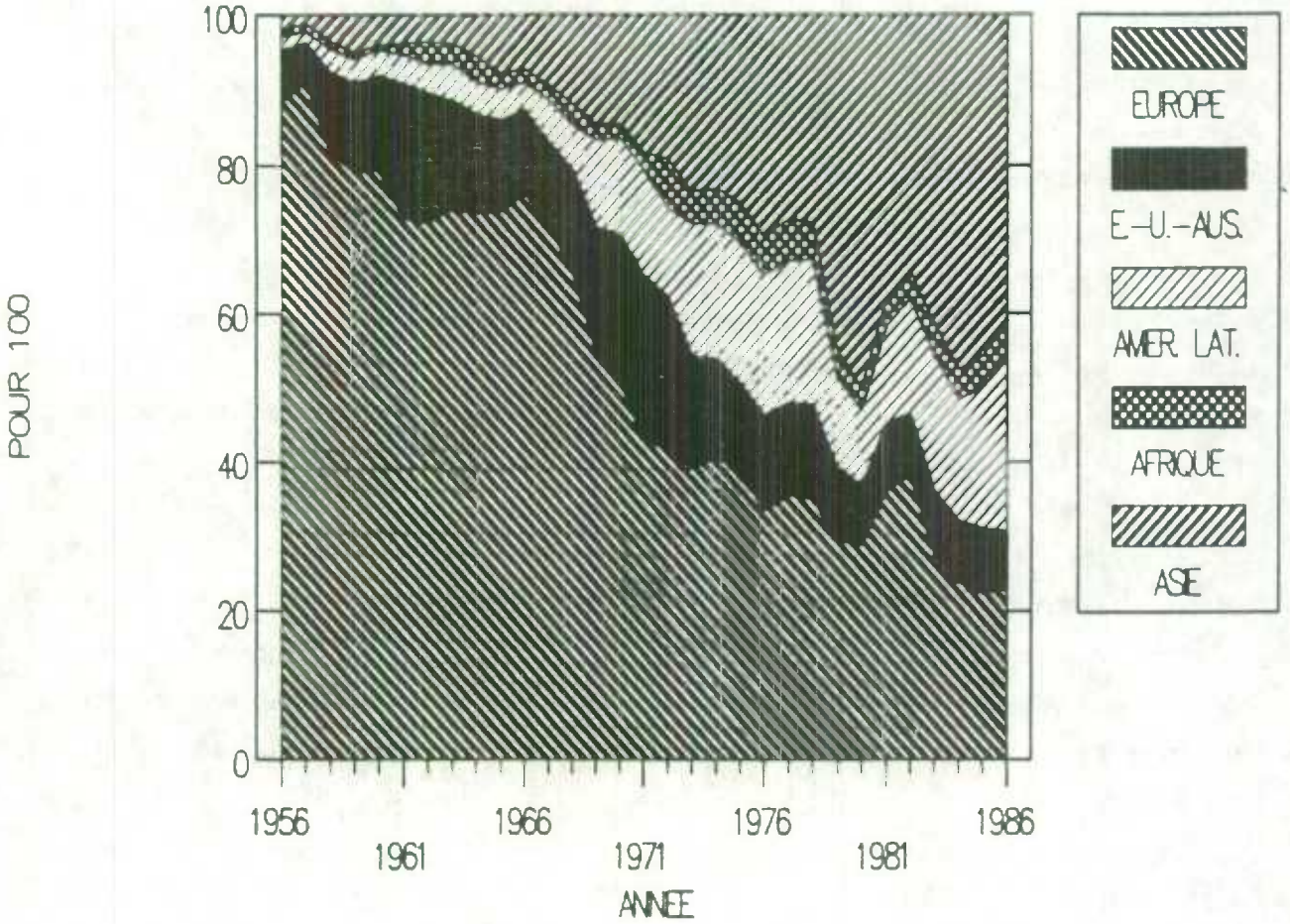

Source: Emploi et Immigration Canada

Contre toute attente, la proportion que tient l'origine britannique dans la population a peu varié entre 1961 et 1981 (tableau 1). C'est d'autant plus surprenant que la question posée dans les recensements canadiens ne porte nullement sur l'appartenance ethnique actuelle des individus (qui peut changer au cours de la vie) puisqu'on y demande d'indiquer (sauf bien entendu pour ceux qui sont nés à l'étranger) le groupe ethnique ou culturel auquel appartenait l'ancêtre paternel à son arrivée en Amérique. L'immigration étant composée d'une fraction décroissante de Britanniques, on aurait dû observer une baisse appréciable de leur proportion dans la population. La contradiction découle sans doute de l'oubli de l'origine ancestrale, confortée ou non par un changement de patronyme, par un nombre croissant d'individus. Bien connu mais non quantifié, ce phénomène d'assimilation profonde n'est pas récent. La méthode de collecte par autodénombrement, utilisée pour la première fois en 1971, a permis qu'il se manifeste avec plus de vigueur (Castonguay, 1976; Henripin, 1974; Lachapelle, 1981). En outre, depuis 1981, l'origine ethnique ne se réfère plus seulement à la lignée paternelle et les réponses multiples apparaissent dans la statistique, ce qui rend délicates les comparaisons avec les recensements précédents.

Si le Canada n'est plus un pays bi-ethnique, il persiste toujours dans sa dualité linguistique. En effet, en 1981, 87% de la population a l'anglais ou le français pour langue maternelle (première langue apprise dans l'enfance et encore comprise) et seulement 7% de la population parlent le plus souvent à la maison une langue autre que l'anglais ou le français (tableau 1). Les deux groupes de langue officielle ne sont cependant pas en situation d'équilibre. La composante de langue maternelle anglaise progresse de 56% en 1941 à 62% en 1986 tandis que la part détenue par l'élément de langue maternelle française connaît à l'inverse une baisse régulière depuis 1951. L'immigration n'est qu'un des facteurs qui expliquent cette évolution (Lachapelle et Henripin, 1980).

Tableau 1

Nombre d'habitants et composition de la population selon l'origine ethnique (OE), selon la langue maternelle (LM) et selon la langue parlée le plus souvent à la maison (LPM), Canada, 1941-1986.

Année	Attribut	Catégorie (en pour 100)			Nombre d'habitants (en milliers)
		Britannique ou anglais	Français	Autre	
1941(1)	OE	49.7	30.3	20.1	
	LM	56.4	29.2	14.5	11,507
1951	OE	47.9	30.8	21.3	
	LM	59.1	29.0	11.8	14,009
1961	OE	43.8	30.4	25.8	
	LM	58.5	28.1	13.5	18,238
1971	OE	44.6	28.7	26.7	
	LM	60.2	26.9	13.0	21,568
	LPM	67.0	25.7	7.3	
1981	OE (2)	43.0	28.0	29.0	
	LM	61.3	25.7	13.0	24,343
	LPM	68.2	24.6	7.2	
1986(3)	LM	62.1	25.1	12.8	25,309

(1) Non compris Terre-Neuve

(2) Les réponses multiples à la question sur l'origine ethnique sont réparties uniformément entre les origines déclarées.

(3) Les données ne comprennent pas la population des réserves et établissement indiens partiellement dénombrés, soit environ 45,000 personnes. De plus, les réponses multiples à la question sur la langue maternelle sont réparties entre les langues composantes de manière à rendre les distributions approximativement comparables à celles du recensement de 1981 (Recensement du Canada de 1986, 1987).

Source: Recensements du Canada de 1941, 1951, 1961, 1971, 1981 et 1986.

Région et langue

Le Québec est plus homogène au point de vue ethnique que le reste du pays (tableau 2). En effet, en 1981, 81% de la population québécoise se déclarent d'origine française, 8% d'origine britannique et 11% de tierce origine. Dans les autres provinces, les tierces origines représentent 35%, l'origine britannique 56% et l'origine française 9%. Mais il en va autrement au plan linguistique, du fait de la faible attraction du français au Québec. Cette langue y est parlée habituellement à la maison par 83% de la population tandis que 88% de la population utilisent l'anglais dans les autres provinces.

Le Canada anglais diffère peu à cet égard de l'Australie et des Etats-Unis. En effet, aux Etats-Unis, d'après le recensement de 1980 (Bureau of the Census, 1982, 14), 89% de la population de 5 ans et plus ne parlent qu'anglais à la maison. En Australie, au recensement de 1981 (OCDE, 1987, 167), 88% ont indiqué ne pouvoir parler qu'anglais dans la population de plus de 4 ans. Si l'on tient compte des variables plus restrictives utilisées en Australie et aux Etats-Unis, il semble que la langue majoritaire soit un peu moins parlé à la maison au Canada anglais que dans les deux autres pays. Cette légère différence s'explique peut-être par l'importance relative de la population étrangère, par la composition linguistique de l'immigration ou encore par le statut officiel du français dans l'ensemble du pays et dans certaines provinces.

La concentration des francophones au Québec et des anglophones dans les autres provinces influe sur la répartition territoriale et la composition linguistique des immigrants (Lachapelle et Henripin, 1980, 238-242). On s'attend en effet que les immigrants d'expression française soient plus enclins à s'établir au Québec et que ceux de langue anglaise s'installent plutôt dans les autres provinces. Mais la composition linguistique des pays d'où proviennent les immigrants étant fort

Tableau 2

Nombre d'habitants et composition de la population selon l'origine ethnique (OE), selon la langue maternelle (LM) et selon la langue parlée le plus souvent à la maison (LPM), Québec et reste du Canada, 1961, 1981 et 1986.

Année	Attribut	Catégorie (en pour 100)			Nombre d'habitants (en milliers)
		Britannique ou anglais	Français	Autre	
			Québec		
1961	OE	10.8	80.6	8.6	
	LM	13.3	81.2	5.6	5,259
1981	OE (1)	8.3	80.9	10.8	
	LM	11.0	82.4	6.6	6,438
	LPM	12.7	82.5	4.8	
1986	LM (2)	10.4	82.8	6.8	6,532
			Reste du Canada		
1961	OE	57.2	10.0	32.7	
	LM	76.8	6.6	16.7	12,979
1981	OE (1)	55.5	9.0	35.5	
	LM	79.4	5.3	15.4	17,905
	LPM	88.2	3.8	8.1	
1986	LM (2)	80.0	5.0	14.9	18,776

(1) Les réponses multiples à la question sur l'origine ethnique sont réparties uniformément entre les origines déclarées.

(2) Voir la note (3) du tableau 1.

Source: Recensements du Canada de 1961, de 1981 et de 1986

différente de celle du lieu de destination, il serait étonnant que la langue majoritaire dans la population hôte ne soit pas sous-représentée parmi les immigrants, sauf peut-être quand l'immigration est faible. Il s'ensuit qu'à court terme une forte immigration pousse à la baisse la proportion du groupe majoritaire. Son incidence à long terme dépend de l'intensité des transferts linguistiques.

Ces deux facteurs, langue maternelle des immigrants et mobilité linguistique, n'expliquent parfois qu'une faible part de l'évolution de la composition linguistique de la population. Les différences de fécondité et les migrations interprovinciales ont du reste joué un rôle prépondérant au Québec (Lachapelle et Henripin, 1980). On s'en tiendra néanmoins dans la suite aux facteurs associés à l'immigration internationale.

Immigration et langue

Au Canada anglais, les personnes nées à l'étranger représentent 19% de la population en 1981 (tableau 3), ce qui dépasse de beaucoup les 6% observés aux Etats-Unis en 1980 (Bureau of the Census, 1982, 14). Cette fraction est même inférieure à celle relevée au Québec (8%).

A l'est de Montréal, dans les provinces de l'Atlantique comme dans les autres régions du Québec, la proportion de la population immigrée est inférieure à 5%. Cette fraction atteint 16% à Montréal, comme dans l'ensemble du Canada. Dans la métropole du pays, Toronto, 38% de la population est née à l'extérieur du pays.

La plus grande diversité linguistique du Québec ne s'explique pas par l'immigration, celle-ci y étant plus faible qu'au Canada anglais. Encore que la population immigrée soit moins souvent de langue maternelle française au Québec (22%) qu'elle n'est de langue maternelle anglaise à l'extérieur de cette province (46%).

Tableau 3

Proportion de la population née à l'étranger et composition de la population immigrée selon la langue maternelle, Canada et régions, 1981.

(En pour 100)

Région	Langue maternelle			Population immigrée
	Anglais	Français	Autre	
Canada	43	4	53	16
Québec	21	22	57	8
RMR de Montréal	22	18	60	16
Reste du Québec	21	44	35	2
Reste du Canada	46	1	53	19
Atlantique	72	5	23	4
Ontario	44	1	55	24
RMR de Toronto	42	1	57	38
Reste de l'Ontario	47	1	52	16
Ouest et Nord	47	1	52	18

Nota. La région métropolitaine de recensement (RMR) comprend la ville éponyme et sa banlieue.

Source: Recensement du Canada de 1981.

Le Québec parvient néanmoins à attirer et à retenir près de 80% des personnes de langue maternelle française qui s'établissent au pays. Mais celles-ci sont peu nombreuses et ne représentent que 4% de la population immigrée dans l'ensemble du pays.

Du point de vue de la migration interne, le Canada renferme deux systèmes régionaux, le premier centré sur les régions majorité anglophone, le second ne débordant que peu les régions à majorité francophone. D'où qu'ils partent au Canada les migrants internes de langue maternelle française se dirigent le plus souvent vers les régions à majorité francophone, tandis que ceux du groupe anglais ou du tiers groupe gagnent surtout les régions à majorité anglophone. On a expliqué cette structuration de l'espace par les coûts différentiels associés d'une part à la recherche d'informations sur les occasions migratoires et d'autre part à l'adaptation linguistique et culturelle (Lachapelle et Henripin, 1980, 239). Si ces facteurs influent aussi sur l'immigration internationale, on doit s'attendre que les immigrants en provenance des pays de la francophonie s'établissent dans une plus forte proportion au Québec.

Le Québec attire et retient en effet plus de la moitié des personnes immigrées nées dans un pays de la francophonie, par rapport à 11% de ceux nés dans d'autres pays (tableau 4). Son taux d'attraction atteint un sommet pour les personnes nées en Haïti (96%). Puis viennent dans l'ordre les pays ou groupes de pays suivants: le Maghreb (79%), la France (66%), l'Egypte (63%), les autres territoires francophones de l'Amérique (61%), les pays de la francophonie africaine (57%), le Liban et la Syrie (36%), les autres pays européens de la francophonie (35%) et les pays de la péninsule indochinoise (26%). Cette dernière proportion correspond au poids de la population du Québec dans le pays. Quoique dans plusieurs de ces pays le français ne soit la langue maternelle que d'une faible fraction de la population, la connaissance du français est suffisamment répandue pour peser sur le lieu d'établissement des immigrants qui se dirigent vers le Canada.

Tableau 4

Part du Québec dans la population immigrée résidant au Canada et répartition de la population immigrée vivant au Québec, par pays de naissance, 1981
(En pour 100)

Pays de naissance	Population née à l'extérieur du Canada	
	Part du Québec dans le Canada	Vivant au Québec
Total	13.6	100.0
Europe	12.6	61.9
France	66.1	7.1
Autres pays de la francophonie (1)	34.5	2.8
Tous les autres pays	11.0	52.0
Amérique	17.0	19.2
Haïti	96.2	4.9
Autres territoires de la francophonie (2)	60.8	0.1
Tous les autres pays	13.1	14.2
Afrique du Nord	69.3	5.1
Maghreb (3)	79.0	2.5
Egypte	62.7	2.6
Libye	22.4	-
Autres pays d'Afrique	9.6	1.2
Pays de la francophonie (4)	57.3	0.6
Autres pays	4.7	0.5
Asie	11.9	12.2
Liban et Syrie	36.4	1.9
Indochine	26.4	3.3
Autres pays	8.3	7.1
Autres pays	5.7	0.4
Pays de la francophonie (5)	51.4	25.8
Autres pays	10.8	74.2

(1) Belgique, Suisse, Luxembourg, Monaco et Andorre.
(2) Martinique, Guadeloupe, Guyane française ainsi que Saint-Pierre et Miquelon.
(3) Algérie, Maroc et Tunisie
(4) La liste des pays est la même que dans le rapport du Haut Conseil de la francophonie (1986, 19-20).
(5) Y compris l'Egypte et l'Indochine.

Source: Recensement du Canada de 1981.

Les personnes nées dans un pays de la francophonie ne représentent toutefois qu'un quart de la population immigrée du Québec. Et il ne semble pas que la Charte de la langue française de 1977 et l'Entente Cullen-Couture de 1978 (en matière d'immigration) aient provoqué une augmentation de l'immigration en provenance de ces pays. A en juger d'après les statistiques de frontières compilées selon le lieu de dernière résidence permanente, 36% des immigrants qui comptent s'installer au Québec sont venus d'un pays de la francophonie entre 1973 et 1978, par rapport à 49% entre 1979 et 1984. Mais cette hausse est attribuable en totalité à l'accroissement de l'immigration en provenance d'Indochine, qui ne concerne guère plus le Québec que le reste du pays. En effet, si l'on considère l'ensemble des pays de la francophonie à l'exclusion des pays indochinois, leur importance relative dans le flux d'immigration à destination du Québec passe de 33% au cours de la période 1973-1978 à 31% entre 1979 et 1984. La hausse de la part relative d'Haïti n'a pas compensé la baisse de l'immigration en provenance de France ainsi que de l'ensemble Liban-Syrie.

L'évolution paraît plus nette quand on considère la répartition des immigrants selon la connaissance du français et de l'anglais à leur arrivée (tableau 5). Excluons du décompte ceux qui ne parlent ni l'une ni l'autre de ces langues, soit le tiers des entrées entre 1968 et 1985. Parmi les autres immigrants, la proportion de ceux qui peuvent parler français est passée de 53 à 65% de la période 1973-1978 à la période 1979-1984. Dans le même temps, la proportion de ces immigrants qui connaissent l'anglais a diminué de 63 à 53%. Mais la tendance n'a pas été régulière au cours des quinze dernières années. Toujours parmi les immigrants qui peuvent parler à l'arrivée l'une au moins des langues officielles du pays, la proportion de ceux qui connaissent le français est passée de 54% en 1968 (63% pour l'anglais) à 42% en 1971 et 1972 (78-79% pour l'anglais), puis s'est élevée à 58-59% entre 1976 et 1978 (58-59% pour l'anglais), a augmenté jusqu'à 68-69% entre 1981 et 1983 (49% pour l'anglais) pour diminuer à 60% en 1984 et 1985 (60-61% pour l'anglais). La situation observée au cours de ces deux dernières années n'est guère différente de celle qui régnait entre 1976 et 1978, voire en 1968.

Tableau 5

Répartition des immigrants admis au Québec selon leur connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée, 1968 à 1985.

(en pour 100)

Année	Immigrants qui connaissent au moins une langue officielle			Pourcentage des immigrants ne parlant ni français ni anglais
	Français seulement	Anglais et français	Anglais seulement	
1968	37.1	16.8	46.0	35.1
1969	26.5	16.9	56.6	31.5
1970	25.5	18.5	56.0	30.3
1971	21.8	20.5	57.8	32.3
1972	21.1	21.1	57.8	30.8
1973	27.8	15.2	57.0	26.8
1974	37.0	13.0	50.1	24.9
1975	38.6	14.5	46.9	29.9
1976	40.6	17.4	42.0	28.0
1977	41.9	16.8	41.3	26.5
1978	42.1	16.1	41.9	32.2
1979	42.1	19.2	38.7	45.8
1980	44.2	17.6	38.3	53.0
1981	51.2	16.6	32.2	39.9
1982	50.8	18.4	30.8	37.4
1983	50.6	16.8	32.6	35.4
1984	39.8	20.1	40.1	39.5
1985	38.7	21.4	39.8	36.9

Source: Gouverment du Québec, L'immigration au Québec, Bulletin statistique annuel

Mobilité linguistique

Environ 55% de la population immigrée a une langue maternelle autre que l'anglais ou le français (tableau 3). Sauf dans les régions à faible immigration où cette proportion diminue jusqu'à moins de 25%, on observe des variations assez faibles d'une région ou d'une province à l'autre. L'effet à long terme de ces immigrants sur la composition linguistique dépend d'une part de l'intensité avec laquelle ils transmettent leur langue d'origine à leurs enfants et d'autre part du choix qu'ils font entre l'anglais et le francais quand ils effectuent un transfert linguistique.

Dans l'ensemble du pays, un peu plus de la moitié des enfants de moins de quinze ans dont la mère a une langue maternelle autre que l'anglais, le français ou une langue autochtone ont pour langue maternelle l'une ou l'autre des langues officielles (tableau 6). Et la fraction atteint les deux tiers quand on considère plutôt la langue qu'ils parlent habituellement à la maison.

Quel que soit le critère utilisé, la mobilité linguistique est plus faible au Québec que dans le reste du Canada, à Montréal qu'à Toronto (voir aussi Anctil [1984]). Ainsi, à Montréal, 45% des enfants issus d'une mère dont la langue maternelle est différente des langues officielles parlent le plus souvent à la maison l'anglais ou le français, par comparaison à 61% à Toronto. L'écart varie toutefois d'un groupe linguistique à l'autre (tableau 7). Il est en général négligeable pour les langues dont la mobilité linguistique est élevée, soit l'allemand, l'ukrainien et le chinois. La différence est plus importante pour le grec (27% à Montréal et 55% à Toronto, en comparant la langue parlée à la maison par les enfants à la langue maternelle de leur mère) ainsi que pour l'italien (41% à Montréal et 63% à Toronto). Elle est toutefois assez faible pour l'espagnol (40% à Montréal et 49%

Tableau 6

Enfants de moins de 15 ans vivant dans une famille époux-épouse dont la langue maternelle de l'épouse est différente de l'anglais, du français et des langues autochtones. Proportion des enfants dont la langue maternelle ou la langue parlée à la maison est autre que la langue maternelle de l'épouse, Canada et régions, 1981.

(En pour 100)

Région	Enfants dont la ... est différente de la langue maternelle de leur mère	
	Langue maternelle	Langue parlée à la maison
Canada	56	67
Québec	35	46
dont RMR de Montréal	34	45
Reste du Canada	59	70
dont RMR de Toronto	50	61

Source: Recensement du Canada de 1981.

Tableau 7

Enfants de moins de 15 ans vivant dans une famille époux-épouse dont la langue maternelle de l'épouse n'est ni une langue officielle ni une langue autochtone. Proportion des enfants dont la langue maternelle (LM) ou la langue parlée à la maison (LPM) est différente de la langue maternelle de l'épouse, et orientation vers l'anglais des transferts linguistiques, selon la langue maternelle de l'épouse, régions métropolitaines de recensement de Montréal (M) et de Toronto (T), 1981.

(En pour 100)

Langue maternelle de l'épouse	Région métropolitaine de recensement	Mobilité linguistique (caractéristique de l'enfant)		Proportion des transferts vers l'anglais (1)	
		LM	LPM	LM	LPM
Toutes	M	34	45	72	73
	T	50	61	100	100
Allemand	M	76	85	86	87
	T	80	90	100	100
Ukrainien	M	50	71	85	88
	T	61	73	99	100
Italien	M	25	41	79	81
	T	49	63	100	100
Chinois	M	63	69	89	89
	T	62	71	100	100
Grec	M	18	27	83	88
	T	43	55	100	100
Portugais	M	26	37	41	48
	T	33	42	99	100
Espagnol	M	31	40	42	39
	T	38	49	100	99
Autre	M	49	57	68	68
	T	54	64	100	99

(1) Le complément à 100 correspond à la proportion des transferts vers le français.

Source: Recensement du Canada de 1981

à Toronto) et surtout pour le portugais (37% à Montréal et 42% à Toronto). Le groupe grec a la plus forte persistance linguistique à Montréal; à Toronto il prend le troisième rang derrière les groupes portugais et espagnol.

Ces écarts peuvent difficilement s'expliquer, du moins à première vue, par des différences dans la durée de séjour puisque, pour chaque groupe, la proportion des enfants dont la mère est née au Canada varie peu entre Montréal et Toronto. D'autre part, chacun des groupes est plus nombreux à Toronto qu'à Montréal, ce qui devrait faciliter la persistance des langues minoritaires à Toronto. D'ailleurs, dans cette région métropolitaine, 57% des enfants de moins de 15 ans ont une mère née à l'étranger, contre 23% à Montréal (en considérant les enfants vivant soit dans une famille époux-épouse soit dans une famille monoparentale dirigée par une femme).

Tous les transferts linguistiques ou presque se font vers l'anglais à Toronto (tableau 7). A Montréal, quand un enfant utilise à la maison une langue différente de la langue maternelle de sa mère, il emploie l'anglais trois fois sur quatre; le français est donc parlé une fois sur quatre. L'usage de l'anglais prédomine dans plus de 80% des transferts intéressant les enfants issus des groupes allemand, chinois, grec, italien et ukrainien. Sauf pour le groupe chinois, l'immigration est à la baisse dans tous ces groupes, notamment dans les deux plus importants, l'italien et le grec, dont le pays d'origine connaît maintenant un solde migratoire positif (Simon, 1986). En revanche, les transferts en provenance des groupes portugais et espagnol se font dans un peu plus de la moitié des cas vers le français.

Dans les groupes à persistance linguistique moyenne, l'écart entre Montréal et Toronto est plus élevé pour ceux qui adoptent massivement l'anglais à Montréal (italien et grec) et plus faible

pour ceux qui penchent plutôt vers le français (portugais et espagnol). Cela donne à penser que la plus forte persistance linguistique à Montréal résulte du faible pouvoir d'attraction du français. Quand il se renforce, les différences s'atténuent entre Montréal et Toronto.

Par rapport au Canada anglais, le Québec doit donc surmonter plusieurs handicaps pour baser sa croissance démographique sur l'immigration. D'abord, les autres provinces attirent proportionnellement plus d'immigrants de langue maternelle anglaise (45% du flux) que le Québec n'attire d'immigrants de langue maternelle française (20 à 25%). Ensuite, les quelque 55% d'immigrants de tierce langue maternelle persistent davantage dans leur langue d'origine au Québec qu'ailleurs au pays. Enfin, lorsqu'ils font un transfert linguistique, ils s'orientent au Québec plus souvent vers l'anglais que vers le français.

Conclusion

En moins d'un siècle le substrat ethnique de la population canadienne a connu une importante transformation. Principalement bi-ethnique à la fin du XIXe siècle, la population est devenue au début des années 1960 une mosaïque dans laquelle étaient représentées à peu près toutes les ethnies d'Europe. Les sources de l'immigration se sont à nouveau diversifiées par la suite. Depuis 1976, la majorité des immigrants provient de pays du tiers monde. Déjà multi-ethnique, le Canada pourrait devenir une société multiraciale au cours du prochain siècle.

La diversité ethnique n'a cependant pas entamé la dualité linguistique du pays, les langues issues de l'immigration subsistant rarement au-delà de la génération qui les a introduites ou de la génération suivante. Les descendants des immigrants acquièrent souvent l'anglais comme langue maternelle. Cette situation a permis le maintien d'un équilibre séculaire entre les groupes anglais et français, la forte fécondité des francophones compensant jusqu'en 1950 les gains que procuraient aux anglophones l'immigration et les transferts linguistiques.

Le surcroît de fécondité des francophones s'est progressivement rétréci et a disparu vers le milieu des années soixante. Par la suite, à l'échelle du Canada, les francophones ont eu le plus souvent une fécondité inférieure à celle des anglophones. Cette évolution a mis en relief les effets déséquilibrants de l'immigration et des transferts linguistiques sur l'évolution de la composition linguistique du pays ainsi que sur le poids démographique du Québec dans le Canada.

Pour pallier les insuffisances de la fécondité, on propose souvent de recourir massivement à l'immigration. Au Québec, la persistance d'une forte immigration va d'évidence provoquer une réduction de la fraction de la population d'origine française. On ne sait cependant pas si cette évolution provoquera une baisse

appréciable de la fraction des francophones. Pour y voir plus clair, il faudrait mesurer mieux et pouvoir expliquer les facteurs de variation et d'évolution de la mobilité et de l'orientation linguistiques des différents groupes issus de l'immigration. Il faudrait aussi mieux connaître les interrelations entre la migration internationale, les transferts linguistiques et la migration interne. Dans le passé et en particulier dans le dernier quart de siècle, l'adoption de l'anglais comme langue d'usage provoquait une hausse de la propension à quitter le Québec et à gagner les autres provinces, ce qui réduisait à terme l'incidence de l'immigration sur l'accroissement de la population et à la fois atténuait les effets défavorables des transferts linguistiques sur la proportion des francophones (Lachapelle et Henripin, 1980, 221-223). Qu'en sera-t-il à l'avenir?

Bibliographie

Anctil, Pierre, 1984. «Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal», Recherches sociographiques, XXV, 3, 441-456.

Bureau of the Census, 1982. Provisional Estimates of Social, Economic, and Housing Characteristics. 1980 Census of Population and Housing. Washington, D.C., U.S. Department of Commerce.

Castonguay, Charles, 1976. «Quelques remarques sur les données du recensement de 1971 concernant la langue et l'origine ethnique», Cahiers québécois de démographie, 5, 3 (spécial), 211-241.

Charles, Enid, Nathan Keyfitz et H. Roseborough, 1946. Future Population of Canada. Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, Bulletin F-4.

Comité mixte spécial sur la politique d'immigration, 1975. Rapport au Parlement. Ottawa, Première session de la trentième législature, 1974-1975.

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1970. Livre IV. L'apport culturel des autres groupes ethniques. Ottawa, Imprimeur de la Reine.

Communautés culturelles et Immigration, 1987. Consultation sur les niveaux d'immigration. Détermination des niveaux d'immigration pour le Québec en 1988 et en 1989: antécédents et considérations. Québec, Gouvernement du Québec.

Devoir (un dossier du), 1987. Le Québec et le Lac Meech. Montréal, Guérin littérature.

Emploi et Immigration Canada, 1987. Consultations sur les niveaux d'immigration de 1988 à 1990. Points à examiner. Ottawa.

Haut Conseil de la francophonie, 1986. Rapport sur l'état de la francophonie dans le monde. Paris, La Documentation française

Henripin, Jacques, 1974. L'immigration et le déséquilibre linguistique. Rapport préparé pour l'Etude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Ottawa, Information Canada

Jones, Richard, 1986. «Spécificités de l'immigration française au Canada au lendemain de la Deuxième guerre mondiale», Revue Européenne des Migrations Internationales, 2, 2, 127-141.

Kalbach, Warren E. 1970. The Impact of Immigration on Canada's Population. 1961 Census Monographs. Ottawa, The Queen's Printer for Canada.

Lachapelle, Réjean, 1977. «Prévisions démographiques et processus de décision», Cahiers québécois de démographie, 6, 3 (spécial), 267-279.

Lachapelle, Réjean, 1981. «L'évolution de la composition ethnique et linguistique», dans Raymond Breton, Jeffrey G. Reitz et Victor F. Valentine, Les frontières ethnoculturelles et la cohésion du Canada. Montréal, Institut de recherches politiques, 31-61.

Lachapelle, Réjean, 1987. «Immigration et politique d'immigration au Québec», préface à Yuri Oryschuk (sous la direction de). Les Communautés culturellles du Québec originaires de l'Europe du Nord. Montréal, Fides, 6-11.

Lachapelle, Réjean et Jacques Henripin, 1980. La situation démolinguistique au Canada. Montréal, Institut de recherches politiques.

Main-d'oeuvre et Immigration, 1974. Etude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. 2. Le programme d'immigration. Ottawa, Information Canada.

OCDE, 1987. Les enfants de migrants à l'école. Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement. Paris

Recensement du Canada de 1986, 1987. Langue maternelle: données ajustées de 1986. Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles.

Richmond, Anthony H. et Warren E. Kalbach, 1980. Degré d'adaptation des immigrants et leurs descendants. Etude analytique du recensement de 1971. Ottawa, Statistique Canada.

Romaniuc, A., 1984. La fécondité au Canada. Croissance et déclin. Ottawa, Statistique Canada, No 91-524F au catalogue.

Ryder, N. D., 1955. «The Interpretation of Origin Statistics», Canadian Journal of Economics and Political Science, 21, 4, 466-479.

Simon, Gildas, 1986. «La nouvelle donne migratoire en Europe du Sud», Revue européenne des Migrations internationales, 2, 1, 9-35.

Statistique Canada, 1974. Annuaire du Canada 1974. Ottawa, Information Canada.

Statistique Canada, 1983. Statistiques historiques du Canada. Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 2e édition.

Taeuber, Irene B. 1972. «Growth of the Population of the United States in the Twentieth Century», dans Commission on Population Growth and the American Future, Research Reports, Volume I, Demographic and Social Aspects of Population Growth, Edited by Charles Westoff and Robert Park, Jr. Washington, D. C., Government Printing Office, 17-84.

Timlin, Mabel F., 1951. Does Canada Need More People? Toronto, Oxford University Press.

Urquhart, M. C. (ed.) et K. A. Buckley (ass. ed.), 1965. Historical Statistics of Canada. Toronto, Macmillan.

Whitaker, Reg, 1987. Double Standard. The Secret History of Canadian Immigration. Toronto, Lester & Orpen Dennys Limited

DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES
DOCUMENTS DE RECHERCHE

N°

1. *Réaction comportementale dans le contexte d'une simulation micro-analytique socio-économique*, **Lars Osberg**

2. *Chômage et formation*, **Garnett Picot**

3. *Des pensions aux personnes au foyer et leur répartition sur la durée du cycle de vie*, **Michael C. Wolfson**

4. *La modélisation des profils d'emploi des Canadiens au cours de leur existence*, **Garnett Picot**

5. *Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne*, **Garnett Picot et Ted Wannell**

6. *Système de statistiques relatives à la santé: proposition d'un nouveau cadre théorique visant l'intégration de données relatives à la santé*, **Michael C. Wolfson**

7. *Projet-pilote de raccordement micro-macro pour le secteur des ménages au Canada*, **Hans J. Adler et Michael C. Wolfson**

8. *Notes sur les groupements de société et l'impôt sur le revenu au Canada*, **Michael C. Wolfson**

9. *L'expansion de la classe moyenne: données canadiennes sur le débat sur la déqualification*, **John Myles**

10. *La montée des conglomérats*, **Jorge Niosi**

11. *Analyse énergétique du commerce extérieur canadien: 1971 et 1976*, **K.E. Hamilton**

12. *Taux nets et bruts de concentration des terres*, **Ray B. Bollman et Philip Ehrensaft**

13. *Tables de mortalité en l'absence d'une cause pour le Canada (1921 à 1981): une méthode d'analyse de la transition épidémiologique*, **Dhruva Nagnur et Michael Nagrodski**

14. *Distribution de la fréquence d'occurrence des sous-séquences de nucléotides, d'après leur capacité de chevauchement*, **Jane F. Gentleman et Ronald C. Mullin**

15. *L'immigration et le caractère ethnolinguistique du Canada et du Québec*, **Réjean Lachapelle**

16. *Intégration de la ferme au marché extérieur et travail hors ferme des membres des ménages agricoles*, **Ray D. Bollman et Pamela Smith**

17. *Les salaires et les emplois au cours des années 1980: évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne,* **J. Myles, G. Picot et T. Wannell**

18. *Profil des exploitants agricoles dotés d'un ordinateur,* **Ray. D. Bollman**

19. *Répartitions des risques de mortalité: une analyse de tables de mortalité,* **Geoff Rowe**

20. *La classification par industrie dans le recensement canadien des manufactures: vérification automatisée à l'aide des données sur les produits,* **John S. Crysdale**

21. *Consommation, revenus et retraite,* **A.L. Robb et J.B. Burbridge**

22. *Le renouvellement des emplois dans le secteur manufacturier au Canada,* **John R. Baldwin et Paul K. Gorecki**

23. *La Dynamique des marchés concurrentiels,* **John R. Baldwin et Paul K. Gorecki**

    A. *Entrée et sortie d'entreprises dans le secteur manufacturier au Canada*
    B. *Mobilité à l'intérieur des branches d'activité dans le secteur manufacturier au Canada*
    D. *Effet de la libre concurrence sur la productivité: Role de la rotation des entreprises et des usines*
    E. *Les fusions et le processus concurrentiel*
    G. *Les statistiques de concentration comme prédicteurs du degré de concurrence*
    H. *Le rapport entre la mobilité et la concentration dans le secteur manufacturier au Canada*

24. *Améliorations apportées au SAS de l'ordinateur central en vue de faciliter l'analyse exploratoire des données,* **Richard Johnson et Jane F. Gentleman**

25. *Aspects de l'évolution du marché du travail au Canada: mutations intersectorielles et roulement de la main-d'oeuvre,* **John R. Baldwin et Paul K. Gorecki**

26. *L'écart persistant: étude de la différence dans les gains des hommes et des femmes qui ont récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires,* **Ted Wannell**

27. *Estimation des pertes de sol sur les terres agricoles à partir des données du recensement de l'agriculture sur les superficies cultivées,* **Douglas F. Trant**

28. *Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne: 1967-1986,* **Garnett Picot, John Myles et Ted Wannell**

29. *Données longitudinales sur la carrière relatives à certaines cohortes de fonctionnaires,* **Garnett Picot et Ted Wannell**

30. *L'incidence des revenus sur la mortality sur une période de vingt-cinq ans,* **Michael Wolfson, Geoff Rowe, Jane F. Gentleman et Monica Tomiak**

31. *Réaction des entreprises à l'incertitude des prix: La stabilisation tripartite et l'industrie des bovins dans l'ouest du Canada,* **Theodore M. Horbulyk**

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Président, Comité d'études des publications, Direction des études analytiques, Édifice R.H. Coats, 24ième étage, Statistique Canada, Parc Tunney, Ottawa, Ontario K1A 0T6, (613) 951-8213.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010169061

Ca 005